



L'IDÉAL COOPÉRATIF **FAÇON JA**



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Vendredi 8 mars 2024

Remerciements



Le Conseil d'Administration remercie les Jeunes Agriculteurs ayant participé à la rédaction de cette note d'orientation :

- Alexandre Castrec
- Cédric Le Velly
- Gauthier Bozec
- Guillaume Keraval
- Gwendal Paoli
- Sébastien Lamour
- Yannick Galliou

Ainsi que Marion CLAQUIN, animatrice filières et installation qui a accompagné les JA dans l'élaboration de ce rapport.

Merci également à l'ensemble des personnes présentes à l'Assemblée Générale qui ont pris part à la discussion. Enfin, merci aux partenaires et participants à la table ronde.





Sommaire

Introduction	4
La coopérative agricole	5
Chiffres Clés	8
Constats	9
Améliorer la connaissance des jeunes sur la structuration des filières	12
Redonner la parole aux jeunes	13
Donner l'envie d'être coopérateur	14
Améliorer la transparence	15
Maintenir l'économie sur le territoire	16
Eloignement de la base	17
Garder la main sur nos outils	17
Un juste prix	19
Propositions	20
Conclusion	21

Introduction



»»» L'un des sujets qui revient très régulièrement lors de réunions JA, ce sont les coopératives. Le fonctionnement, la gouvernance, l'organisation économique des filières... Ce travail est la résultante de plusieurs constats et d'une prise de conscience que nous avons eu, il y a de cela quelques mois, et qui nous amènent aujourd'hui à vous présenter NOTRE vision de la coopérative « idéale ».

Il n'est pas question de faire le procès des coopératives agricoles et de ses responsables. Mais, en tant que syndicat jeune, nous nous devons d'alerter nos dirigeants et de leur présenter nos convictions et nos propositions pour remédier aux dysfonctionnements existants, internes à nos outils. Nous sommes conscients que les évolutions ne pourront se faire que conjointement entre dirigeants actuels et les jeunes que nous sommes, futurs responsables.

Depuis sa création, la coopération agricole a été une force redoutable au service du développement agricole, de l'organisation des filières et, sans oublier, un des facteurs du maintien des femmes et des hommes sur le territoire.

N'ayant pas réussi à transmettre son histoire, sa nécessité et ses valeurs, la coopération agricole n'apparaît plus comme une réponse évidente pour les nouvelles générations d'agriculteurs. En effet, elle ne semble plus apporter toutes les réponses aux exploitants, et de manière collective, pour une meilleure organisation des territoires et des filières.

Ces questionnements sur le rôle et le fonctionnement de l'ensemble des coopératives nous amèneront dans un premier temps à constater les dysfonctionnements que nous avons identifié ainsi que nos propositions pour y remédier.

La coopérative agricole



Définition

»»» Une coopérative est le prolongement de l'exploitation agricole. Elle a pour missions de valoriser et de commercialiser la production des adhérents coopérateurs. Toutes les coopératives sont des sociétés de personnes et non de capitaux. [1]

Les coopératives fonctionnent autour d'un Conseil d'Administration. La gestion opérationnelle est généralement déléguée à la direction de la coopérative.



Les coopératives ne sont pas des « OP de fait ». Elles sont en effet la forme la plus aboutie de l'OP, mais pour prétendre au statut d'OP il faut en faire la demande auprès des pouvoirs publics afin d'obtenir l'arrêté de reconnaissance.

Jeunes Agriculteurs, dans son rapport d'orientation de 2013, y ajoute un intérêt économique central, commun à l'ensemble des acteurs. En découlent naturellement les notions de gouvernance où les droits de chacun sont égaux. Ainsi, la coopération est une «méthode d'action économique par laquelle des personnes ayant des intérêts communs constituent une entreprise où les droits de chacun à la gestion sont égaux, et où le profit est réparti entre les seuls associés au prorata de leur activité». La coopération, dont le développement repose sur le dévouement des Hommes qui s'engagent pour elle, est particulièrement présente dans l'agriculture, à la fois comme outil économique et comme mode d'organisation. [2]

Les valeurs de la coopérative



1 L'entraide et la solidarité sont les fondamentaux de la coopération, le mutualisme en a découlé pour échanger et se regrouper dans un intérêt commun.

2

L'intérêt économique

[1] Rapport d'orientation 2018 - FDSEA 29

[2] Rapport d'Orientation 2013 – Jeunes Agriculteurs

3 Une gestion démocratique : 1 Homme = 1 voix

4 Un lien au territoire géographique où elle est implantée.



Les principes coopératifs

Principe de double engagement / double qualité des associés :

- Obligation d'activité : les associés coopérateurs apportent leurs productions induisant l'obligation de livrer tout ou partie de celle-ci et/ou d'utiliser les services de coopérative.
- Détenteur de capital : les associés coopérateurs apporteurs détiennent des parts sociales en fonction de leur engagement dans la coopérative.

Le principe "a-politisme"

La coopérative a pour objectif premier de valoriser l'activité de ses adhérents sur le long terme, pas de maximiser ses profits !

Le principe de l'équité

La coopérative rémunère ses associés coopérateurs de manière juste et équitable.

Le principe de territorialité

La coopérative est obligatoirement liée à un territoire géographique défini.

Le fonctionnement



Les statuts de la coopérative doivent correspondre aux statuts types homologués par le Ministère de l'Agriculture, qui représentent une base commune de règles juridiques pour toutes les coopératives.

Un peu d'histoire ...



Après la Seconde Guerre Mondiale, les coopératives agricoles ont occupé une place majoritaire dans le développement économique des territoires, notamment en Bretagne. La région est considérée comme pauvre mais nourricière. Le développement des coopératives permet de désenclavement de notre territoire.

Depuis leur création, les coopératives agricoles ont contribué au développement de l'agriculture et à la structuration des filières.

Les points positifs



- + Pratiquer la démocratie économique
- + Défendre la structuration économique des filières
- + Financièrement :
 - Considérer le gain financier comme un outil et non comme une finalité : les femmes et les hommes avant le profit
 - Se regrouper pour acheter moins cher
- + Commercialement :
 - Assurer les débouchés et organiser les ventes
 - Investir dans les outils de transformation pour capter la valeur ajoutée
 - Assurer le développement de son territoire
- + Être indépendant : l'adhésion d'un producteur doit avant tout être motivée par la solidarité et la défense du collectif, avant d'être tournée vers la performance individuelle et la réussite financière.
- + Humainement : appartenir à un groupe fort et échanger sur les pratiques sur nos exploitations.
- + Participer aux enjeux politiques de souveraineté alimentaire (attachement territorial, obligation vis-à-vis des adhérents)

POSITIVE
VIBES

Quelques chiffres



1 marque alimentaire sur **3**
vient d'une coopérative

+ 3/4

des agriculteurs adhèrent
au moins à 1 coop

2 300

coopératives en France



25 milliards d'€ de
CA dans l'ouest

90 dans l'Ouest soit **49 000** salariés

45 % de la production agroalimentaire en France

55 % de la collecte de lait

70 % de la collecte de céréales et oléo protéagineux

59 % des aliments

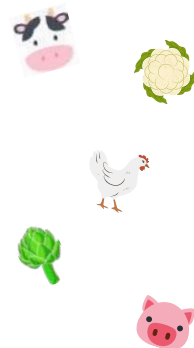


Constats



»»» L'agriculture est un poids lourd de l'économie finistérienne :

- 6126 exploitations agricoles dans le Finistère en 2021
- 1^{er} département français producteur de viande porcine
- 1^{er} département français (choux fleur, artichaut, échalote, ...) producteur de légumes frais
- 3^e département français de viande de volaille
- 5^e département français producteur de lait
- 5^e département français (petit pois, haricot, épinard, ...) producteur de légumes d'industrie



L'agriculture fait vivre beaucoup de monde autour d'elle, en emplois directs et indirects. Toute cette activité fait le maillage économique du territoire.

Le Finistère, et la Bretagne, connaissent une baisse démographique de la population agricole. En 2023 il y a seulement 110 installations aidées, comme en 2022. C'est toujours 1 installation pour 3 départs !



Depuis de nombreuses années nous n'avons cessé d'alerter sur la baisse de production et de renouvellement des générations.

- ➔ **Porc** : entre 2022 et 2023 c'est **-4.7 % de porcs charcutiers** vendus sur la zone Uniporc (source : MPB)
- ➔ **Lait** : entre 2022 et 2023 il y a **-4.5% de points de collectes** en Bretagne (source: CNIEL)
- ➔ **Légumes** : depuis 2010 dans le Finistère, la surface **d'artichauts a diminué de 67%** et le **choux fleur de 51%** ! (source : DRAAF)



Pour les JA du Finistère, cette situation est plus qu'inquiétante ! Si l'on veut maintenir une production agricole, et donc des milliers d'emplois et des territoires entretenus et vivants, il est urgent que la profession agricole dans son ensemble se prenne en main.

En effet, l'inquiétude et l'incompréhension montent parmi nous. Les filières porcine et laitière accusent un déclin depuis déjà quelques années, les jeunes légumiers sont exposés à des crises violentes et enfin la production de volaille reste une activité à haut risque.

Certes, les normes environnementales, les contraintes administratives, la pression exercée par les négociations commerciales sont pour partie responsable des crises à répétitions. **Mais pour partie uniquement !** car nous, les Jeunes Agriculteurs, estimons que la profession a aussi sa part de responsabilité et c'est aussi pour cela que nous avons choisi de travailler sur ce sujet !

Les reproches que nous pouvons faire aux coopératives et à leurs dirigeants, c'est aussi parce qu'il y a un réel manque d'intérêt des adhérents coopérateurs pour s'engager ! Rappelons que ce sont NOS outils et c'est à NOUS de reprendre la main!

Depuis sa création, la coopération agricole a été une force redoutable au service du développement agricole, de l'organisation des filières et, sans oublier, un des facteurs du maintien des femmes et des hommes sur le territoire. Pensés il y a près d'un siècle, quand les agriculteurs étaient majoritaires au sein des territoires, les outils coopératifs mais aussi l'ensemble du paysage agricole ont connu de multiples mutations. Des mutations qui ne semblent plus séduire les nouvelles générations d'agriculteurs, dont l'engagement s'affaiblit progressivement.

Partant de ce constat, nous avons consulté notre réseau d'adhérents finistériens lors d'une «tournée des cantons» en 2023. Plusieurs zones d'ombres sont ressorties :

- La gouvernance de nos coopératives pose question aux jeunes, notamment en raison d'un sentiment profond d'éloignement de la base et donc, d'un manque de transparence.
- Cet éloignement est aussi dû à l'augmentation massive de la taille de beaucoup de coopératives.



- ➔ Le renouvellement des générations, sujet fort chez JA, doit aussi l'être au sein des coopératives notamment dans leur conseil d'administration. Pour certaines coopératives, la présidence et les bureaux n'ont pas changés depuis trop longtemps ! Nous y reviendrons.
- ➔ La connaissance des jeunes sur le fonctionnement de leur filière manque aussi cruellement avant l'installation, et favorise la montée en puissance de l'individualisme
- ➔ Enfin, le sujet qui est le plus ressorti lors de nos échanges c'est la priorisation des profits de la coopérative avant ceux des adhérents eux-mêmes.

Nos objectifs



- Reprendre la main
- Intérêt du collectif et de la mutualisation des moyens
- Gagner en transparence
- Monter en compétences des jeunes
- Favoriser l'implication des jeunes dans le collectif
- Rendre au CA sa fonction décisionnaire
- Des administrateurs élus démocratiquement et qui se renouvellent
- Le revenu des agriculteurs avant le profit de la coopérative
- Accompagnement à l'installation sans outrepasser son rôle
- Revenir aux fondamentaux de la coopérative

Améliorer la connaissance des jeunes sur la structuration des filières



»»» Depuis le début de cette note d'orientation nous évoquons l'importance que les jeunes soient formés et connaissent leur filière, leur structuration, et les différents systèmes (coopérative, privé, OP, ...).

Pour que les jeunes soient plus ouverts sur le système coopératif, il est nécessaire qu'il y ait un module de formation spécifique pour connaître les différentes façons de commercialiser ses productions. Il faut absolument que, lors de la formation professionnelle, le jeune puisse avoir toutes les informations pour faire la différence entre une coop, un privé, un négociant. C'est à chacun, lors de son installation, de faire son choix. Pour ça, il faut connaître les différences, les avantages et inconvénients des systèmes pour **faire le bon choix** !

Nous défendons l'idée qu'il y ait une présentation des filières en détail lors des formations « Calcul de Marge Brute » par filière proposées dans le cadre du 3P par la Chambre d'Agriculture de Bretagne, en plus de la formation initiale, dans le BPREA et Bac Professionnel Agricole. Nous nous proposons pour venir intervenir s'il le faut !

Pour intégrer la structuration économique des filières dans les formations, il faut des outils : nous proposons de créer ces outils pour intervenir dans les établissements scolaires agricoles (comme les interventions Demain Je M'installe, m'associe).

Enfin, lors de précédents rapports et notes d'orientations, nous demandions à ce que le niveau minimum pour s'installer soit le BTSA. Suivant le cursus scolaire du porteur de projet, une remise à niveau en comptabilité et gestion est primordiale, en plus du BTSA.



»»» Le niveau 5, selon nous, permet une meilleure ouverture d'esprit et un minimum d'expérience. N'oublions pas non plus d'insister auprès des jeunes sur l'importance de ne pas se contenter d'un seul avis lors de ses choix stratégiques, valable y compris sur ses choix de commercialisation, d'adhésion à une coopérative ou non.

Redonner la parole aux jeunes



»»» Selon nous, avoir **des échanges permanents avec les élus** de la coopérative est primordial. Avoir des administrateurs qui écoutent, qui montent et redescendent les informations sur leur territoire est l'essence même de leur rôle ! Cela favorise la connaissance de l'outil et ainsi les questions et réflexions. Ce n'est malheureusement pas le cas de tous !

Nous pensons que le fait de **lancer, ou relancer, les groupes jeunes** dans les coopératives permettra une meilleure intégration (se connaître, échanger via des sorties, des groupes techniques, économiques). Ecouter le point de vue des jeunes sur la coop' de demain c'est aussi les intégrer et les faire se sentir acteur de leur coopérative. Via le groupe jeune il faudrait que les JA, dès leur installation, se présentent aux administrateurs et responsables administratifs pour se faire connaître des responsables de la structure.

Le fait de **connaître sa filière**, son fonctionnement, et celui de sa coopérative, facilite l'intégration, donc l'intérêt pour sa coopérative tout au long de l'année. Ainsi la prise de parole en AG ou réunion de secteur permet d'apporter un regard nouveau et pertinent sur l'outil coopératif.

Enfin, selon nous, les administratifs (et administrateurs) se doivent d'être à l'écoute et d'accepter des idées différentes pour un but commun. Pourquoi serions-nous capables de gérer nos exploitations et pas notre coopérative ?

Donner envie d'être coopérateur



1

Faire venir les jeunes à l'Assemblée Générale de la coopérative. Pour cela il faut proposer une date qui semble la plus opportune pour les adhérents. Par exemple, en porc ne pas mettre le mercredi, ou encore en évitant les périodes de pic de travail (semis de maïs, récoltes ...). Répondre à toutes les questions des adhérents, sans préjugés ni préavis, et présenter les projets aux adhérents de manière neutre, sans influencer leur vote; avoir un thème d'AG pertinent et motivant et pourquoi pas une incitation financière.

2

Des explications simples et efficaces ! Des chiffres compréhensibles de tous pour que les adhérents puissent comprendre les évolutions qui impactent le résultat et une **projection réaliste** sur le résultat de l'année à venir avec des hypothèses de prix haut et bas pour donner une vision d'avenir et ainsi travailler sur les orientations de la coopérative.

3

Donner de la motivation aux jeunes en leur donnant de l'importance et en écoutant davantage leurs problématiques ainsi que leurs envies d'entreprendre.

Enfin, nous pensons qu'il faut travailler sur la **fierté d'être coopérateur**. Être «corporate » pour maintenir l'envie d'être acteur de sa coopérative !

Améliorer la transparence

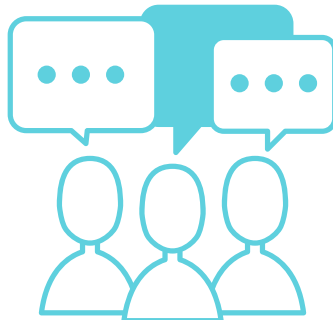


»»» Pour nous, la transparence est un **élément clé** de la coopérative. En principe si les adhérents sont plus impliqués dans la vie coopérative, la transparence viendra naturellement.

Comme évoqué en amont, la connaissance de sa coopérative est primordiale ! Mais encore faut-il prendre le temps de présenter et expliquer son fonctionnement et ses filiales aux adhérents (jeunes et nouveaux) et leur expliquer les enjeux pour la filière. **Nous n'accepterons plus de maquillage !**

Le choix de la coopérative a un impact, direct et indirect, sur nos exploitations. Nous demandons à ce que le conseil d'administration de la coopérative **ne nous cache pas les situations**, parfois complexes, dans laquelle se trouve la coopérative. Cela nous permet d'anticiper au mieux les décisions à prendre dans nos exploitations !

Rendre accessible le conseil d'administration et le bureau permettra une meilleure transparence et une meilleure redescente d'informations. Aussi, nous demandons une meilleure collaboration entre le personnel de la coopérative et les adhérents pour avoir un VRAI partage de l'objectif coopératif.



Maintenir l'économie sur le territoire



»»» Avec la baisse du nombre d'agriculteur sur le territoire, le problème du maillage économique se pose. Le risque est que les secteurs des coopératives s'agrandissent, et qu'avec, la réactivité manque !

Conserver un maillage économique ne passera uniquement que par des conjonctures **rentables et pérennes** dans le temps qui permettront de relancer les retards d'investissements. Il faut ouvrir la vision des jeunes lors du parcours scolaire (exemple : Forum instal') et garder des agriculteurs nombreux sur le territoire.

Le maintien de notre puissance économique finistérienne sera sûrement plus facile à assurer si les coops proposent un éventail de services assez large (technicien, services annexes, recherche ...) tout en restant adapté à la taille de la coop pour ne pas devenir des surcoûts et perdre en compétitivité. Si tous ces services sont délégués, les entreprises prestataires concentreront la main d'œuvre et donc réduiront ce maillage économique.

Selon nous, l'importance du réseau coopératif doit être promu via de la publicité auprès de la population et des politiques.



Eloignement de la base



»»» Comme évoqué précédemment, les coopératives font partie intégrante de notre paysage finistérien. Avec la baisse du nombre d'actifs agricoles, nous constatons un élargissement des bassins de productions et un agrandissement de la taille de nos outils coopératifs.

Avec ces agrandissements, un sentiment d'éloignement se fait sentir. Pour JA, il est **primordial de conserver les sièges sociaux des coopératives au cœur des bassins de production !**

Il nous paraît important de **sensibiliser les élus sur les vraies attentes de la base**, et de donner **autant d'importance à chaque coopérateur**, peu importe la taille de son outil et son volume de production.

Aussi, pour nous **le personnel administratif doit faire un stage chez un producteur** pour comprendre son métier, ses enjeux et objectifs.

Enfin, il nous apparaît fondamental d'élire un président qui sait encore ce qu'est une paire de botte ! Il en va de même pour le reste des administrateurs: pour nous, il faut arrêter son mandat 2 ans avant l'âge légal de départ en retraite !

Garder la main sur nos outils



»»» La taille de la coop est aussi un frein pour la proximité avec les adhérents. En effet plus la coopérative est importante, plus le secteur couvert est vaste et donc plus le centre névralgique est loin des extrémités, c'est la même chose pour les administrateurs.

Un président d'OP nous l'a confirmé:

"On crève par les extrémités !"



Mais à l'inverse, une taille trop petite peut conduire à une fragilité économique. Donc la dimension est un facteur clé pour allier réactivité dans les décisions territoriales, et des décideurs joignables !



Comme évoqué plus haut dans nos constats, souvent l'impression des jeunes adhérents est la priorisation des profits de la coopérative plutôt que ceux des adhérents eux-mêmes. Il faut des coopératives humaines dans un but de faire avancer les adhérents et non les oublier !

Pour garder la main, nous pensons qu'il faut un taux de renouvellement important dans le CA de la coop. Nous le constatons chez JA: avoir une limite d'âge et de mandat permet d'avoir du sang neuf régulièrement ! **Pour cela nous proposons que 40% du Conseil d'Administration ait moins de 45 ans.** En effet, arrivé à un certain moment de sa carrière nous n'avons plus les mêmes attentes que les jeunes qui sont en pleine période de remboursements ! Pour intéresser les jeunes (et moins jeunes) à intégrer leur coopérative, il faut leur rappeler qu'ils sont chez eux et **investir dans la convivialité !**

Le système démocratique emblématique des coopératives doit être maintenu :

1 Homme = 1 voix.

Pour un maximum de résultat il convient de proposer aux administrateurs des missions et des responsabilités, et donner aux administratifs des objectifs.

Sur le financement, selon nous, une coopérative doit avoir les mêmes méthodes qu'une exploitation : une banque et non des investisseurs extérieurs qui intègrent les différentes filiales du groupe coopératif, et avoir une capacité d'autofinancement minimum.

Enfin, JA ne serait pas JA sans aborder l'installation.

Pour nous c'est primordial que les jeunes puissent choisir leur coopérative.

Certaines coopératives proposent des études de restructurations, études économiques etc. gratuitement pour les jeunes. **Nous soutenons ces initiatives,** mais sans outrepasser son rôle de coopérative, et sans s'enfermer dans une seule vision de l'installation! **La gratuité de ces études ne doit pas devenir une obligation pour les jeunes dans leur choix de coopérative.**

Nous devons garder une distance entre conseil et liberté d'entreprendre par et pour les jeunes.

Un juste prix



»»» L'avenir de nos filières, de nos exploitations et donc de nos coopératives, passera par des conjonctures rentables et pérennes comme évoqué précédemment. **STOP !**
Nous refusons d'être encore et toujours la variable d'ajustement !

Il faut se donner les moyens d'une marge pour tous. Dans ce sens, le prix a un double enjeu de rentabilité :



Un juste retour dans les cours de ferme aux adhérents producteurs,

Un juste retour dans la coopérative pour le maintien de la compétitivité.

Pour que chacun y trouve son compte, c'est à la coopérative de négocier au mieux le prix des produits.

Enfin, selon nous, chaque filière (dans l'hypothèse d'une coopérative multi-filières) doit être souveraine, et le résultat reversé aux producteurs doit provenir directement de sa branche.



Propositions



- 1 Pas de cumul de + de 2 fonctions de président d'organisation professionnel économique
- 2 Intégrer dans les programmes scolaires agricoles l'importance du collectif pour la pérennité des filières + 3P en rendant la formation obligatoire
- 3 Créer une formation dans les établissements scolaires sur la structuration des filières
- 4 40% du CA doit être composé de personnes de moins de 45 ans
- 5 Arrêt du mandat 2 ans avant l'âge légal de départ en retraite
- 6 Améliorer la transmission entre les administrateurs entrants et sortants
- 7 Mise à disposition de formation pour les jeunes pour intégrer le CA
- 8 Laisser la porte ouvert pour l'ensemble des adhérents
- 9 Immersion les responsables administratifs (directeurs etc.) chez des adhérents de la coopérative
- 10 Limiter l'intégration d'investisseurs pour le financement de la coopérative pour redistribuer les bénéfices aux adhérents (pour inciter à réfléchir différemment aux investissements)
- 11 Perfectionner la formation initiale pour avoir des jeunes formés, compétents et chefs d'entreprises qui connaissent la structuration de leur filière
- 12 **Pour favoriser l'ouverture d'esprit, les administrateurs doivent s'être déjà engagés au sein du Conseil d'Administration de JA 29**

Conclusion



»»» La distanciation de la relation entre la nouvelle génération d'agriculteurs et les coopératives est palpable. Les crises se succèdent et altèrent peu à peu l'envie et la confiance, et laissent dangereusement place à l'individualisme dans les campagnes.

Si la coopération a été une force indéniable pour le développement rural et la défense des agriculteurs, aujourd'hui, de plus en plus d'entre nous s'interrogent sur l'avenir des coopératives.

Pour JA29, il est primordial que les coopératives renforcent leur ancrage territorial et la proximité avec leurs adhérents, pour fédérer les jeunes agriculteurs et recréer une confiance propice à leur investissement au sein de leurs coopératives.

« Là où il y a une
volonté, il y a un
chemin »

A.Gourvennec

Rappelons que nous ne voulons pas que demain, il n'y ai plus qu'une seule coopérative. La concurrence a du bon et cela rejoint notre position sur la taille des coopératives.

JA29 a la volonté que le travail mené par son réseau pour l'élaboration des propositions mentionnées dans ce rapport d'orientation, soit le moteur d'une réflexion collective au sein de chaque filière.

Le but ? préserver et maintenir une agriculture viable, vivable, durable et performante !

Enfin, JA 29 est persuadé que les leaders des coopératives de demain se trouvent dans son réseau ! Nous prôtons un rapprochement entre le syndicalisme jeune que nous représentons, et le monde économique des coopératives !

Parce que demain se construit aujourd'hui !

Notes



A series of horizontal dotted lines for writing notes.



Notes



A series of horizontal dotted lines for writing, spanning the width of the page.





JEUNES **AGRICULTEURS DU** **FINISTÈRE**

24 route de Cuzon
29 000 QUIMPER



jeunes-agriculteurs@ja29.com

02 98 52 48 21

